

CLEF DES CHAMPS

A. Description :

La clef des champs est une activité communautaire ouverte à tout étudiant de l'Université de Montréal désirant s'intégrer à la vie étudiante par la pratique d'activités de plein air et de sorties culturelles à travers le Québec. Il s'agit d'activités à faible coût organisées par le groupe de participants.

B. Rôles, responsabilités et description de tâches

1. Le chargé de projet anime des réunions préparatoires et mobilise les participants dans la prise en charge de l'organisation d'activités;
2. Il agit à titre de personne-ressource pour les participants et s'occupe de la gestion administrative;
3. Il accompagne le groupe dans l'organisation des activités, dans la conception de l'échéancier et dans la distribution de tâches;
4. Il gère la promotion de l'événement, par la tenue de kiosques (notamment lors des journées de l'AHC), l'affichage et d'autres moyens jugés nécessaires;
5. Il voit à l'ensemble du suivi administratif, tant au niveau des activités, des responsabilités des participants que de la publicité;
6. Il participe à l'évaluation du projet et rédige le bilan de mi-année en décembre et final pour la fin mars;
7. Il accomplit toute autre tâche reliée à l'atteinte des objectifs;

NB : Le chargé de projet accompagne le groupe pour l'organisation d'activités diversifiées et qui répondent aux besoins des participants. Toutefois, il n'est pas tenu de participer à ces activités.

C. Ce que vous apporte le projet

- ◆ Une expérience de travail dans la gestion de projet
- ◆ Un développement des capacités organisationnelles et administratives
- ◆ Une expérience dans l'animation et la conduite de réunions

D. Ce qu'exige le projet

- Être à l'aise devant un groupe
- Sens de l'organisation
- De fortes aptitudes interpersonnelles
- Leadership mobilisateur
- Une grande capacité d'adaptation

E. Période de pointe

Septembre/janvier : Pour la promotion et la mise sur pied du groupe

Mars : Pour l'organisation de la Cabane à sucre

NB : Ce projet bénéficie d'une répartition constante des heures sur l'ensemble de l'année scolaire.